

## Accidents et incidents dans les centres hospitaliers et les CHSLD : le RPCU demande de faire mieux et vite!

**Montréal, 20 décembre 2018** – Le Regroupement des comités des usagers du réseau de la santé et des services sociaux (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau, s'étonne une fois de plus du nombre alarmant des accidents et incidents survenus dans les établissements du réseau au cours de la dernière année. Ces chiffres du MSSS ont été publiés mardi dans le *Rapport 2017-2018 sur les incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux au Québec* qui couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018.

Au total, 513 357 accidents et incidents ont été déclarés représentant une hausse de 2,0 % depuis l'an dernier. Les types d'événements les plus fréquents sont les chutes (36 %) et les erreurs liées à la médication (27 %). Le rapport indique que 54 % des événements déclarés concernent les personnes âgées de 75 ans et plus.

M. Claude Ménard, président du RPCU, estime que la finalité de telles statistiques consiste bien plus qu'à obtenir un portrait précis chaque année des accidents et incidents, ce qui est louable en soi, mais à comprendre les causes et les circonstances de ces accidents, puis à prendre les moyens pour en diminuer le nombre. « Or, ces événements augmentent d'une année à l'autre. Considérant la vulnérabilité des victimes, des actions doivent être entreprises rapidement pour remédier à ces situations » affirme M. Ménard qui se dit déçu du report du plan d'action du Groupe de travail sur la sécurité des soins et des services, lequel était prévu cet automne.

Enfin, si 85 % des accidents et incidents n'ont entraîné aucune conséquence, 15 % ont eu des répercussions temporaires, graves ou permanentes pour les usagers et, dans certains cas, ont contribué à leur décès. « Cette situation est inacceptable et regrettable dans le contexte où la prestation des soins et des services a lieu au sein même d'un établissement de santé. Ces accidents sont tout le contraire de l'essence même des soins devant être prodigués aux personnes souvent en état de fragilité qui sollicitent des interventions sécuritaires » déplore pour sa part M. Marc Rochefort, directeur général intérimaire du RPCU. « Pensons aux usagers et à leurs proches au cœur de ces situations, au stress et à la perte de confiance envers notre vaste réseau que ces situations génèrent ».

Le rapport peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-735-01W.pdf>

### Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 650 comités des usagers et de résidents des établissements. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

**Renseignements :** RPCU, 436-3744